



COMMUNIQUE DE PRESSE

27/11/2023

FAMILLES DE FRANCE REGRETTE LE TROP FAIBLES MOYENS POUR LA STRATEGIE NATIONALE POUR LES TROUBLES DU NEURODEVELOPEMENT

Après un premier plan national 2018-2022 pour l'autisme, Emmanuel Macron a présenté le second volet de sa stratégie nationale pour 2022-2027. Familles de France déplore la faiblesse des dispositifs proposés pour les principaux concernés : les patients !

Le chef de l'État s'est rendu dernièrement à la maison de l'autisme à Aubervilliers pour présenter la nouvelle stratégie nationale pour les troubles du neuro-développement.

Cette nouvelle stratégie voudrait mettre l'accent sur le dépistage précoce, la scolarisation et la recherche, mais aussi sur la formation et le respect des bonnes pratiques au sein des établissements médico-sociaux.

Si ces orientations stratégiques semblent prendre en considération les revendications légitimes des acteurs mobilisés, elles n'assurent en réalité qu'un jour sans suites.

Familles de France regrette la faible place accordée aux soins, et en particulier à l'accès aux soins.

Avec un manque criant de places en établissements, un manque de professionnels formés et l'absence de nombreux professionnels de toutes les disciplines nécessaires dans les équipes pour cause de conditions salariales déplorables, le suivi des patients diagnostiqués ne peut être assuré à la hauteur de la nécessité d'accompagnement et de soins qui en émanent.

Pourquoi le manque de places ouvertes oblige t'il nos étudiants à aller se former à l'étranger ?

Par ailleurs, l'absence de conclusions formalisées du précédent "plan autisme" et des pistes d'améliorations qui en découlent, laisse dubitatif quant à la méthodologie retenue par le gouvernement dans la construction de cette nouvelle feuille de route.

En ce qui concerne les Plateformes de coordination et d'orientation (PCO), leur projet se voulait global, et devait permettre la coordination pleine et entière des différents intervenants. Au final, force est de constater que les plateformes deviennent de simples organismes payeurs de soins hors conventionnement CNAM.

Familles de France demande que ce plan TND (troubles du neuro-développement) puisse bénéficier d'un soutien plus massif et de moyens à la hauteur des enjeux....

Contact : Mireille Lachaud Présidente Pôle Vie familiale, Parentalité, Éducation 06 16 58 69 92